LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

N° 99 Janvier à Mars 1974

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou - 75015 PARIS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 1974

Membres du Comité : Marcel PARIS, Henriette TACNET, Christiane MAUGUIN, Pierre MOREL, Roger POULIQUEN, Germaine GENIOLE, Josette LOISON, Henri FALKENBERG, Alain FOURRIER, Marie-Thérèse MENDEZ, Félix GIGOT, René MONNIER.

Membres de l'Association : 50.

Ordre du Jour

Allocution du Président
Rapport Moral de l'Année 1973
Rapport Financier de l'Année 1973
Questions Diverses
Renouvellement d'un tiers des Membres du Comité.

Allocution du Président - Marcel PARIS, après avoir adressé les meilleurs voeux du Comité à tous les anciens, nous informe que certains lui ont écrit pour s'excuser. Il espère que, malgré le peu de participants à cette réunion, l'Association continuera. Il souligne le vide laissé par les anciens âgés qui se déplacent en province pour y passer leur retraite et aussi par ceux qui disparaissent. Il nous apprend le décès survenu le 23 décembre 1973 de Georges KAAS.

Rapport Moral de l'Année 1973 - présenté par le secrétaire René MONNIER qui insiste surtout sur la prise de conscience qui devrait être celle de tous les anciens, à savoir : s'intéresser plus activement à la vie de l'Association en assistant à toutes les réunions.

Rapport adopté par l'Assemblée Générale.

Rapport Financier de l'Année 1973 - commenté par la trésorière Christiane MAUGUIN qui reprend chacune des rubriques du bilan de l'année écoulée.

Rapport financier adopté par l'Assemblée Générale.

Marcel PARIS reprend les faits exposés par Christiane MAUGUIN et René MONNIER pour souligner, une fois encore, tout l'intérêt qu'il y a à s'occuper de l'Association, si l'on ne veut pas qu'elle disparaisse. Il demande que des volontaires s'inscrivent au Comité avec la ferme intention d'y travailler. Il expose le rôle d'un membre du Comité : participer à environ 10 séances par an aux réunions; soit consacrer 20 heures à l'Association, aider à la préparation des manifestations et aux travaux du Comité. Il ne veut pas croire que, parmi les anciens, il n'y ait personne pour répondre présent. Il confirme que notre trésorière désire être remplacée dans ses fonctions pour raisons de santé.

En ce qui concerne le Banquet Annuel, il expose les raisons qui font que l'Ecole Départementale de Vitry ne pourra plus nous recevoir mais, ajoute-t-il, nous avons peut-être trouvé une solution qui ne sera

pas celle d'utiliser un restaurant, formule qu'il serait déraisonnable d'envisager en raison du prix des repas.

Questions diverses - A ce sujet, deux problèmes ont été soulevés.

A) La continuité de l'aide financière qu'apportait Léon SEYLER à l'Institution et à l'Association.

Pour comprendre pourquoi cette question a fait l'objet d'un débat, il est nécessaire d'en rappeler l'historique :

Léon SEYLER, ancien élève de l'O.P. s'est souvenu de l'aide qu'il reçut de camarades, il y a bien longtemps, alors qu'il se trouvait dans le besoin. (Bien des anciens ont en mémoire l'article paru dans un "Cempuisien" et intitulé : les Trois "Thunes"). Parvenu par son travail à une très large aisance, il a voulu, d'une manière anonyme, aider à son tour des camarades Cempuisiens. Aussi a-t-il pensé à l'Association et à l'Institution. C'est sous forme de dons, qu'il adressait à M. GRENOUILLET l'argent nécessaire pour aider à résoudre les cas difficiles que le Directeur de l'Institution lui signalait et ces dons étaient renouvelés dès que le besoin s'en faisant sentir. Pour l'Association, de cette même manière anonyme, il a désiré contribuer par ses dons à un projet que nous aurions voulu réaliser, c'est-à-dire avoir un local bien à nous. Pour les raisons qui ont déjà été évoquées lors d'une assemblée générale et, devant les difficultés rencontrées, cette question était restée à l'état de projet et les fonds versés se trouvaient toujours disponibles.

Hélas, la mort accidentelle de Léon SEYLER a, du même coup, arrêté les dons adressés à l'Institution et à l'Association.

Ce problème ayant été soulevé indirectement par M. GRENOUILLET, lors d'une Commission Administrative à Cempuis, où il demandait, en complément des bourses, une subvention pour venir en aide aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études, et d'apporter un peu de réconfort aux élèves sans famille. Cette Commission a bien promis de donner une suite favorable. Notre Président, qui nous représentait à cette commission, a suggéré que l'Association aide momentanément le Directeur, en attendant que la subvention soit votée. Cette proposition a fait l'objet d'un débat au cours d'une réunion du Comité et il avait été décidé de ne prendre position qu'en fonction de la décision prise par l'Assemblée Générale.

Question posée : Savoir si les anciens sont d'accord pour que l'Association se substitue momentanément à la Commission pour fournir des fonds à l'Institution, pour aider les jeunes élèves intéressants, sur le plan scolaire, et ceux se trouvant dans une position familiale difficile pour poursuivre leurs études, en attendant la subvention demandée.

Dans ce débat ont pris tour à tour la parole : Marcel PARIS, Roger POULIQUEN, Henriette TACNET, Félix GIGOT, Jean CAMPEROT, Hélène POULIQUEN, Odette PARIS, Georges TOLLE, Germaine GENIOLE, Robert ABDELMOUMENI, Jean-Jacques BARBIER, Marie-Thérèse MENDEZ, Pierre MOREL, Marcel VIGNERON, Josette LOISON, Réné MONNIER, pour définir la position

exacte de l'Association vis-à-vis de l'élève à Cempuis, sur le rôle défini de l'aide que nous pouvons apporter directement aux anciens élèves récemment sortis mais continuant leurs études, sur le rôle que nous pourrions tenir en appuyant la demande de subvention faite par le Directeur de l'Institution et sur la manière dont seraient gérés les fonds, soit directement, soit indirectement et sous contrôle de l'Association. Il serait trop long de développer toutes les remarques ou suggestions formulées.

Aussi, après délibérations, Marcel PARIS a demandé l'accord de l'Assemblée Générale pour que le Comité suive ce problème au mieux des intérêts de l'Association, en tenant compte des différents avis qui nous ont été donnés.

Accord de l'Assemblée Générale pour que le Comité et Marcel PARIS suivent cette question.

B) Les Cotisations - Un ancien demande qu'on envisage l'augmentation du montant de la cotisation, actuellement fixée à 15 F. Après délibérations, l'Assemblée Générale a décidé, à l'unanimité, de porter cette cotisation annuelle à 20 F. Cette décision fera l'objet d'une modification officielle de l'article 3 du Titre Premier de nos Statuts.

Renouvellement d'un Tiers des Membres du Comité - Notre Président Marcel PARIS, tout en rappelant l'urgence qu'il y a à trouver des volontaires pour former le Comité 1974, demande si, dans l'Assemblée Générale, des anciens se sentent capables d'aider l'Association d'une manière efficace.

Nous enregistrons les candidatures suivantes :

- Roger LEBIEVEC, Claude LANDART, Marcel VIGNERON, Lucien PIERRET, Robert BEAU.

Comme il est urgent d'établir tous les documents officiels indispensables au bon fonctionnement de notre Association, Henriette TACNET demande qu'une réunion du nouveau Comité ait lieu rapidement pour en fixer la composition et la faire paraître dans le Cempuisien en préparation. Cette réunion est fixée immédiatement après l'Assemblée Générale.

Comme d'habitude, à l'issue de cette réunion, les Rois ont été tirés. Le sort a désigné notre camarade Félix GIGOT qui, avec beaucoup de gentillesse, embrassa la Reine de son choix.

Le Secrétaire
René MONNIER

- oOo -

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1973

Chers Anciens,

Une fois encore, il m'appartient de vous présenter le rapport moral de l'Association et je vous remercie de l'attention que vous voulez bien m'accorder.

Vous êtes peut-être en droit de vous demander ce qui a été fait durant l'année écoulée et comment cela a pu être fait. Les activités d'une Association peuvent être florissantes, moyennes, petites, selon que chacun de ses membres y participe beaucoup, peu ou pas. Les Cempuisiens composant le Comité que vous avez élu, lors de la dernière Assemblée Générale, ne peuvent, à eux seuls, résoudre tous les problèmes, mais, soyez assurés qu'ils se sont efforcés de vous donner satisfaction.

Pour réaliser le calendrier Cempuisien qui comporte trois points essentiels : ACTIVITES, SECOURS, DIVERS, le comité s'est réuni 10 fois, sans compter les séances de travail.

ACTIVITES - groupent les questions suivantes :

- préparation des différentes manifestations Cempuisiennes,
- préparation du Cempuisien (Journal de liaison),
- liaison avec les Organismes extérieurs assurant le fonctionnement de notre Association.

- Préparation et réalisation des manifestations Cempuisiennes :

Réunion Annuelle (Assemblée Générale) - Malgré toutes les observations faites depuis de nombreuses années, il est à noter que très peu d'Anciens s'intéressent vraiment à la vie de l'Association, si l'on en juge par le nombre des participants. Pourtant, tout dépend de cette réunion pour l'année à venir : les décisions qui peuvent être prises, l'élection du nouveau Comité, les observations ou remarques sur l'année écoulée, les suggestions et idées nouvelles permettant de mieux vous satisfaire. Parmi les personnes du Comité, beaucoup souhaiteraient être remplacées car le dévouement pour une cause finit par s'émousser quand on s'aperçoit que derrière c'est le vide. Qui les remplacera ? C'est là une question très importante.

Bal Annuel 24 mars 1973 - Cette année encore trop peu d'anciens présents. Si l'on adresse des remerciements à tous ceux qui, par leur présence, ont fait la réussite à cette fête, par contre, nous demandons à tous ceux qui auraient pu venir, de faire un effort pour 1974 et prouver, par là même, que l'association, qui est la leur, les intéresse. Donc, rendez-vous au Samedi 9 mars prochain à la Mairie du 5è arrondissement.

Cérémonie au Caveau 27 avril 1973 - Une délégation, représentant le Comité et l'Association, s'est rendue à Cempuis pour honorer, comme chaque année, la mémoire de Gabriel PREVOST. Cette délégation a pu prendre des contacts plus étroits pour la préparation de la Pentecôte, discuter des sujets propres à la bonne marche de notre Association et aborder le problème des jeunes sortants.

Pentecôte 10 et 11 juin 1973 - Manifestation très réussie et beaucoup d'anciens présents. Un seul rappel à formuler : que tous les anciens pensent aux responsables chargés de l'organisation de ces journées et qu'ils fassent en sorte de respecter scrupuleusement les directives de la circulaire qui leur est adressée. Ceci dans l'intérêt commun.

Banquet annuel 11 novembre 1973 - Il fut très réussi. 188 présents et 6 sur 18 sortants. De ce côté, c'est peu. Une très bonne ambiance pour

cette journée terminée par une partie dansante. Hélas ! ce banquet n'aura certainement plus lieu à VITRY, en raison d'aménagements intérieurs propres à l'Ecole Départementale. Mais rassurez-vous, nous trouverons bien une autre solution pour accueillir la promotion 1974.

- Le Cempuisien (Journal de liaison)

Il nous serait très agréable de le faire paraître plus souvent. Mais encore faut-il trouver des rédacteurs pour le remplir. Quelques Cempuisiens, ils sont rares et toujours les mêmes, nous proposent des articles. Mais ce n'est pas suffisant. Cet organe de liaison se devrait d'être un lien vivant permettant un contact fréquent avec tous les Membres de l'Association. Nous souhaitons que chacun pense à ce problème et que beaucoup de volontaires se manifestent en nous adressant des idées et des articles. Dans ce Journal, il est certes nécessaire d'y trouver les aperçus de la vie de l'Association, mais il serait aussi très intéressant de pouvoir y lire des faits vécus par des Cempuisiens, etc...

- Liaison avec les Organismes extérieurs

Vous n'ignorez pas que pour la bonne marche de l'Association, il est indispensable d'avoir des contacts avec les Administrations dont elle est tributaire : Préfecture de la Seine, Préfecture de Police, etc..... Cela implique, pour les personnes chargées de ces problèmes, un certain travail qui ne peut être réalisé qu'après les décisions prises en Comité.

SECOURS

Là, encore, nous avons beaucoup à réaliser si l'on tient compte que le but de notre Association est la SOLIDARITE. Nous pourrions y apporter des améliorations si, parmi les Cempuisiens, il se trouvait des personnes susceptibles d'offrir leur collaboration : accueil des jeunes élèves pendant les périodes de vacances scolaires, dépistage suivi des cas difficiles, etc.... Nous avons tout de même pu parvenir à un certain résultat et cette rubrique, dans le compte-rendu financier, tient une large place. Grâce à la générosité de notre camarade Léon SEYLER, hélas ! aujourd'hui décédé accidentellement, il a été possible d'apporter une aide aux jeunes sortants et aux étudiants, ceci en collaboration étroite avec M. GRENOUILLET. L'aide que nous apportons aux militaires Cempuisiens (à condition de connaître leur adresse) n'a pas été négligeable ainsi que celle que nous adressons, sous forme de mandats, aux anciens âgés. Nous avons pu régler différents cas sociaux, tant parmi les jeunes sortants que parmi les autres Cempuisiens.

DIVERS

Cette rubrique peut comporter tous les autres aspects de la vie propre de l'Association tels que mariages, naissances, décès, etc... et les éléments qui la composent sont étroitement liés avec les Activités et les Secours. Mais, par la diversité des problèmes qui peuvent y être traités, nous sommes appelés à apporter notre concours pour trouver des solutions.

Comme vous pouvez le constater, l'activité du Comité est grande et nous sommes persuadés qu'il y a encore mieux à faire. Encore faut-il le vouloir. Comment ? Tout simplement en acceptant d'entrer au Comité avec la ferme intention d'apporter une collaboration efficace.

Renouvellement du Comité -

Nous allons, si vous le voulez bien, reprendre le Titre II, article 5, de nos Statuts.

"L'Association est administrée par un Conseil de 15 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. En cas de vacances, il est pourvu au remplacement des membres du Conseil par la plus prochaine Assemblée Générale. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles...."

Si nous reprenons ces clauses, il nous appartient de présenter 5 membres sortants et, si ces derniers ne se représentent pas, trouver parmi vous, qui composez l'Assemblée Générale, 5 autres membres susceptibles de les remplacer. Un petit historique vous montrera la nécessité absolue dans laquelle vous vous trouvez de vous intéresser sérieusement au fonctionnement de l'Association.

Marcel PARIS - Président - en fonctions depuis 9 ans - 2 fois membre sortant, a accepté d'être réélu. Aujourd'hui, à nouveau membre sortant.

Henriette TACNET - Vice-Présidente - et Gérante du Cempuisien, en fonctions depuis plus de 20 ans - plus de 7 fois membre sortant - a accepté d'être réélue - aujourd'hui, à nouveau membre sortant.

Christiane MAUGUIN - Trésorière - en fonction depuis 9 ans - 2 fois membre sortant - a accepté d'être réélue - aujourd'hui, membre sortant, demande à être déchargée de cette fonction pour raison de santé.

Sont également dans la même position : Pierre MOREL - René MONNIER - Jean SAIDI - Etienne GUNTHER - aujourd'hui, membres sortants.

Roger POULIQUEN, Josette LOISON - en fonction depuis 3 ans sont également membres sortants.

Ce qui, dans la logique des faits, porte à 9 le nombre de sortants. Dans le cas où tous ces membres ne se représenteraient pas, qui, parmi vous, accepterait de prendre la relève ? Quand nous parlons de prendre la relève, il est bien évident que le fait de répondre présent ne suffit pas. Il faut ensuite montrer que votre désir de voir l'Association continuer soit constant et non passager. Car, si certaines fonctions ne demandent que de la bonne volonté, d'autres, telles que Président, Trésorier, Secrétaire, Gérant du Cempuisien, exigent davantage, étant les postes vitaux de notre Association.

Nous vous demandons de réfléchir à cet aspect de la situation et nous espérons, de tout coeur, que notre travail de tant d'années ne sera pas réduit à néant, faute de volontaires.

En vous remerciant d'avoir bien voulu écouter cet exposé, nous formulons encore des voeux de bonheur pour vous, vos familles et pour le plein essor de l'Association dont nous avons tous besoin et dont nous sommes tous fiers.

Le Secrétaire René MONNIER

COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'ANNEE 1973

A C T I F		P A S S I F	
Subvention	5 000,--	Frais de Gestion, Bureau, Assurance, etc.	1 455,63
Cotisations	2 785,50	Cérémonies diverses	645,60
Intérêts C.E. et Coupons.	1 066,89	Journal "Le Cempuisien"	1 121,60
Divers - Vente porte-clefs	10,--		
Remboursement de prêts	2 250,--	Prêts accordés	3 100,--
Dons obtenus	760,--	Dons accordés	2 330,--
Bal	3 279,--	Bal	4 492,32
Pentecôte	2 927,75	Pentecôte	2 979,10
Banquet	2 162,20	Banquet - Provision VITRY y compris (1800)	2 400,--
		Bénéfice	1 717,09
T O T A L =	20 241,34	T O T A L =	20 241,34

"Avoir" au 1er janvier 1973.	55 582,47	Fonds de réserve	50 422,20
Bénéfice 1973.	1 717,09	Banques	3 400,70
Dû à l'Ecole Ch. pour Banquet.	1 800,--	C.C.P.	2 475,63
		Caisse	2 801,03
T O T A L =	59 099,56	T O T A L =	59 099,56

- oOo -

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE 1973

Le résultat de l'année est un bénéfice de.... 1 717,09 F.

Les recettes représentées par les : Subvention 5 000,00 F
Cotisations 2 785,50 F
Dons..... 760,00 F

soit.. 8 545,50 F

nous ont permis d'aider nos amies âgées ainsi que quelques jeunes par des : .... Prêts.... 3 100,00 F
Dons..... 2 330,00 F

soit.. 5 430,00 F

et laissent une différence de.................. 3 115,50 F.

Ce sont toujours les frais de gestion et les déficits de nos activités qui grèvent notre budget. Les frais, nous les limitons de notre mieux. Ce sont ceux de :

bureau (circulaires, frais de siège, assurance)	1 455,63 F
Journal "Le Cempusien"........................	1 121,60 F
Cérémonies diverses...........................	645,60 F

Les déficits :

du bal..	1 213,32 F
de la Pentecôte...............................	51,35 F
du banquet....................................	237,80 F
soit.....	4 725,30 F

ces frais nous auraient occasionné un déficit, si nous n'avions eu des

remboursements de prêts........................	2 250,00 F
intérêts des coupons et livret de C.E..........	1 066,89 F
vente de porte-clés............................	10,00 F
soit.....	3 326,89 F.

Comme vous le constatez, nous maintenons notre équilibre et faisons même un bénéfice de 1 717,09 F. sans avoir eu besoin de nos fonds de réserve. Ceux-ci doivent nous permettre d'aider nos jeunes camarades, ainsi que nous venons d'en être informés.

Il faut donc que chacun de nous continue, par sa présence à nos manifestations et par le règlement de sa cotisation, à maintenir notre Association et pour cela, à lui permettre de se gérer sans peine et difficultés. Tant qu'il y aura des jeunes à Cempuis, ils auront besoin de leurs aînés, d'une aide morale peut-être, mais pécuniaire sûrement ! Merci de penser à eux.

Merci de votre attention et heureuse année 74 à tous.

Christiane MAUGUIN

- oOo -

MODIFICATION DES STATUTS

Au cours de l'Assemblée Générale du 13 janvier 1974, comme vous pouvez le remarquer dans le compte-rendu de cette réunion, il a été question des statuts et des cotisations.

Une décision modifiant nos statuts a été prise, au cours de cette Assemblée Générale.

La communication en a été effectuée auprès des Services de la Préfecture de Police.

MODIFICATION DES STATUTS

L'Assemblée majoritaire et, à l'unanimité de ses Membres Présents, décide de modifier le Titre I - Article 3 - des statuts.

"L'Association se compose de membres titulaires, de membres adhérents, de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de membres honoraires.

Pour être membre titulaire, il faut :

1° - Avoir été Elève de l'Institution Départementale Gabriel Prévost et en être sorti normalement.

2° - Etre agréé par le Conseil d'Administration.

3° - Payer une cotisation annuelle de 20 F.

Toutefois, les Elèves sortant de l'Institution et entrant immédiatement à l'Association ne paieront, jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'une cotisation de 10 F.

Le rachat de la cotisation est admis moyennant le versement d'une somme égale à quinze fois la cotisation annuelle rachetée soit 300 F. Il confère la qualité de membre à vie.

Peuvent être membres adhérents : les soeurs, frères, maris, femmes ou enfants des membres titulaires qui en feront la demande au Conseil d'administration qui statuera sur leur admission.

La cotisation des membres adhérents est fixée au même taux que celle des membres titulaires. Les membres adhérents jouissent des mêmes avantages que les membres titulaires. Toutefois, ils n'ont que voix consultative et non délibérative dans les assemblées et réunions. Ils ne peuvent faire partie du Conseil d'Administration.

Peuvent être membres honoraires : les parents, tuteurs des anciens ou nouveaux élèves et, en général, toutes personnes qui voudraient par leur générosité, contribuer au développement de l'Association.

Les membres honoraires renoncent aux avantages de l'Association et s'engagent à verser annuellement une somme minimum de 20 F.

Pour être nommé membre bienfaiteur, il faut être agréé par le Conseil d'Administration et verser une somme fixe de 600 F.

Peut être nommé membre d'honneur par l'Association toute personne qui aura rendu des services exceptionnels à l'Institution ou à l'Association."

- oOo -

QUE RACONTER ET ECRIRE ?

A l'époque actuelle, avec les moyens de locomotion rapides que nous avons à notre disposition, quel est celui, ou celle d'entre vous, mes jeunes amis, qui ne profite pas de ses congés annuels pour connaître un bon coin de notre beau pays ou même d'aller - c'est la mode - faire un tour dans un pays étranger ? Au retour, chacun raconte à ses proches, à ses amis, et, très souvent, pour ne pas dire toujours, en termes élogieux, la satisfaction de ses vacances trop vites passées.

Dans ces conditions, pourquoi ne raconteriez-vous pas, ou si vous préférez, ne donneriez-vous pas vos impressions à ceux que vous considérez comme vos frères et soeurs, à la famille cempuisienne et ce, en adressant à la gérante du "Cempuisien" un court papier relatant vos vacances. Croyez bien que pour tous les sociétaires, il serait très agréable, dans un numéro paraissant à la fin de l'automne, d'y lire quelques extraits de vos vacances; ce qui aurait le double avantage, en nous intéressant, de nous faire connaître un endroit que, l'année d'après, les uns et les autres seraient, peut-être, désireux de connaître.

J'espère que ces quelques lignes seront comprises et que, beaucoup, d'entre vous, feront un petit effort ce qui, j'en suis persuadé, donnera une couleur spéciale à notre petit journal.

o

o o

Ce préambule me permet de revenir bien des années en arrière pour vous faire savoir que, parmi nos "anciens", quelques Cempuisiens n'ont pas été les derniers à parcourir le monde. Notre "bulletin", qui aura 75 ans le 1er juillet prochain, a relaté, dans plusieurs numéros, des récits des uns et des autres. Je ne saurais vous dire combien de nos camarades, partis volontairement tenter leur chance, (je ne parle pas de ceux qui, pour leur service militaire, depuis la fin du siècle dernier, époque des conquêtes coloniales, jusqu'à nos jours, ont pu servir à l'étranger) mais, après quelques recherches, je vais vous parler de quelques uns des premiers et relever quelques extraits de leurs récits.

1898. - Notre camarade Emma Collier part en Nouvelle-Zélande, comme secrétaire de Paul Robin qui est allé se documenter, sur place, sur les moeurs et les questions sociales de cette colonie anglaise. Dans un article paru en janvier 1905, notre camarade nous raconte sa vie et les satisfactions de son séjour là-bas. Nous la retrouvons dans le courant de l'été 1906, au cours d'une promenade champêtre à Fourqueux. Que de souvenirs échangés ce jour-là ! ...

1900. - Un nommé Demoulain s'embarque en janvier pour Saïgon avec un engagement comme comptable dans un comptoir important de cette ville. En octobre, il nous fait savoir qu'il quitte cette ville pour le territoire de Kouang-Tchéou au nord de l'île d'Haï-nan, où il a obtenu l'autorisation de faire du négoce. 1901-1902, il suit la colonne qui monte sur Pékin pour la campagne de Chine, en faisant du commerce avec les troupes européennes. Il revient en France en 1902 par le transibérien et donne, au cours d'une réunion de l'amicale, le 14 août, une conférence très intéressante sur Pékin et le Pet-chi-li. 1903-1905, notre camarade retourne en Chine comme négociant, fonde un journal, "l'Echo de Pékin", écrit en français, entièrement à la main, se fait le défenseur des Chinois opprimés, mais s'attire des difficultés auprès des autorités françaises et doit rentrer en France en 1907. Etant de retour parmi nous, donne à nouveau, en mai de la même année, une confé-

rence sur l'état d'esprit des masses populaires de Chine et sur la famille impériale.

Je cite, d'après l'article paru à cette époque : "Bien entendu, les personnages incriminés étaient, par contre, sans tendresse pour ce trouble fête et le lui firent bien voir par trois expulsions. Il y eut des incidents comiques, mais plus souvent tragiques, comme l'embarquement forcé avec des cholériques; et un voyage sans agrément parmi les mines flottantes autour de Port-Arthur, suivi d'un séjour obligé dans la ville assiégée". (C'était en pleine guerre russo-japonaise).

Mais, les souffrances endurées et la maladie contractée pendant son séjour en Chine ont compromis sa santé. Il est décédé en avril 1908.

1899. - Max Agier fait son service militaire au Tonkin. Puis, rentré en France, il repart en 1901 pour le Laos en qualité de mécanicien aux mines d'étain de Pak-Hin-Boun. Sur notre "bulletin", août 1902, un article très détaillé : "De Cempuis à Ban-Ta-Coua", puis un autre en mars 1904, "les rapides de Kemmarat", mais, ayant attrapé le choléra, il est expédié de Pak-Hin-Boun à Saïgon. 1906, notre ami nous fait savoir qu'il est rédacteur d'un grand périodique de Saïgon; puis, devient directeur du journal "La petite opinion", à Pnom-Penh (Cambodge). 1909, il est rédacteur à "l'Indochine libérale", à Saïgon puis, retourne au Laos. Pendant la guerre 1914-18, est mobilisé à Haïphong, il était marié avec une Tonkinoise. Plus tard, il m'a fait parvenir une photo de sa femme et ses cinq enfants, dont l'aîné a fait son service militaire dans la marine, en France. D'après ce que l'on a pu savoir par la suite, notre camarade aurait été fusillé, comme résistant, par les Japonais au cours de la deuxième guerre mondiale.

1903. - Notre camarade Chambard part pour Anjouan (près de Madagascar) et, par une série d'une demi-douzaine d'articles, 1904-1906, nous raconte son existence à l'étranger. Il a fini ses jours à Sommereux (Oise).

1909. - Georges Poullot part à Madagascar comme représentant de la maison Saupiquet (conserves) et, en suivant ce camarade, qui fut du Comité de l'Association pendant quelques années, nous apprenons, en 1925, qu'il est nommé directeur de la maison ci-dessus nommée à Antsirabé (Madagascar).

Citons également notre camarade Georges Lhuillier qui fut gérant du Cempuisien. Parti en 1920, avec sa femme et ses deux filles, pour Buenos-Aires, il est employé aux services graphiques de la compagnie des chemins de fer français où il rencontre un autre Cempuisien, Alphonse Grenier qui s'y trouvait avant la guerre 1914-18 et qui y était retourné, après une très grave blessure.

En juillet 1923, cette famille Lhuillier quitte la République Argentine pour New-York où elle installe une blanchisserie.

Je m'arrête là car, si je voulais citer tous les camarades qui, de leur bon vouloir, ont séjourné à l'étranger, la liste serait trop

longue; mais, je terminerai cet article en signalant qu'un de nos bons sociétaires, Léon Seyler, n'hésitait pas, ces dernières années, et malgré son âge, à prendre l'avion pour ses affaires qui l'appelaient soit en Russie, au Japon et même en Australie.

Cette petite revue, je pense, vous aura intéressé et vous encouragera à nous donner, comme je vous le demande dans la première partie de cet article, vos impressions sur vos vacances.

Marcel MARANDE.

- oOo -

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

ACCIDENT -

Nos camarades Sylviane et Antoine Lequeux nous font savoir que leur fils Philippe a été victime, le 29 septembre dernier, d'un très grave accident de la circulation. Ils espèrent que l'état de santé de Philippe leur permettra de se retrouver prochainement parmi nous.

En attendant cet heureux jour, ils nous demandent de transmettre à tous leur bien amical souvenir.

DECES -

Nous avons le pénible devoir de vous faire connaître le décès de notre camarade Edmond Derenty, survenu le 1er février 1974, dans sa 79ème année.

Nous adressons à Mme Derenty et à toute sa famille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Nous vous faisons part du décès de M. Leroy Gaston, ancien surveillant général à Cempuis, survenu en mars 1974.

Nous adressons à Mme Leroy nos sincères condoléances.

Notre amie Mme Lavrat (Marcelle Guerlain), après avoir eu la grande douleur de perdre son fils René en décembre 1973, vient de perdre son mari, Camille, le 18 mars 1974.

Pour ces deux pertes cruelles, à 3 mois d'intervalle, prenant part à son chagrin, nous adressons à Marcelle, nos condoléances les plus émues et les plus sincères.(Route de la Gare à Meneton-Salon - 18110 St Martin d'Auxigny).

- oOo -

OFFRE D'EMPLOIS

La S.N.C.F. recrute dans la région parisienne : Jeunes hommes, de nationalité française, âgés de moins de 30 ans, sans diplômes.

Formation dans l'entreprise, titularisation rapide, avantages sociaux, logements pour célibataires.

Les demandes sont à adresser à l'un des centres de recrutement S.N.C.F. : 116, rue de Saussure - 75017 PARIS; 175, fg Saint-Denis - 75010 PARIS; 1 bis, rue du Charolais - 75012 PARIS.

BAL DU 9 MARS

Nous étions deux Sociétés pour réunir les 350 personnes venues à notre Bal du 9 mars, mais les Cempuisiens étaient les plus nombreux.

Les jeunes étaient là, en grand nombre. Après un temps d'hésitation, ils sont enfin entrés dans la danse. Cela aurait été dommage qu'ils ne le fassent pas, car il y avait énormément de jeunes filles toute belles avec leur robe longue.

A certains jeunes gens il manquait un petit quelque chose, un rien, la dernière touche pour finir une toilette, disons ... une cravate ou, suprême élégance, un joli petit noeud papillon, mais cela ne les a pas empêchés de danser, nous étions entre nous.

Pour moi la nuit a passé très vite, quelques danses, mais aussi une très grande joie de renouer avec des amis que je n'avais pas revus depuis très longtemps.

J'espère qu'il y aura un compte-rendu plus détaillé de ce Bal, mais sans plus attendre, nous devons remercier ici tous les copains qui ont donné presque toute leur soirée pour surveiller les entrées et les sorties, en particulier, notre amie Marie-Thérèse Mendez, qui a eu la charge de la Trésorerie.

Grâce à tous, ce fut un Bal réussi. Merci et à l'année prochaine.

Germaine GENIOLE

- oOo -

EXCUSES DE L'ORCHESTRE DU BAL

Je suis très heureuse de constater que notre Bal du 9 mars a été très agréable et chaleureux. Je me réjouis de la bonne ambiance qui a animé cette soirée avec nos anciens et nouveaux camarades de l'O.P. et de la participation du Club de l'Ecole Charles Hermite. Nous avions un très grand nombre de jeunes. J'espère que notre prochain Bal sera aussi pétillant.

Maintenant, j'ai des excuses à présenter à tous les danseurs qui se trouvaient dans la salle lorsque l'orchestre a cessé de jouer, bien avant l'heure prévue. Le chef d'orchestre de ce groupe est aveugle et n'a que la bonne foi de ses musiciens pour juger de ce qui se passe dans la salle.

Dès que j'ai su que le Bal avait été écourté, j'ai fait une réclamation au chef d'orchestre, qui m'a priée de vous adresser toutes ses sincères excuses et promis que cela ne se renouvellerait pas.

Malgré ce petit incident, je vous dis à l'ANNEE PROCHAINE.

Pour le Comité, la Trésorière
Marie-Thérèse MENDEZ

LETTRE DE REMERCIEMENTS

Chers Amis,

C'est en m'excusant de ce retard prolongé que je vous remercie pour la trompette qui est vraiment très belle et qui me donne une entière satisfaction.

J'ai eu beaucoup d'ennuis, ce qui m'avait fait oublier provisoirement, de vous en remercier. J'en suis vraiment navré; croyez-moi.

Je sais que c'est un peu grâce à vous si je peux continuer la musique et je vous en suis très reconnaissant. Cela marche très bien.

Je m'excuse aussi de n'avoir pas été présent à la dernière réunion. Mais n'étant interne que le lundi, mardi et mercredi matin, je n'ai lu la lettre que le lundi suivant, jour qui suivait la date de cette réunion.

En m'excusant encore et en vous remerciant sincèrement.

Avec mes respects.

Amicalement
Thierry HALNAIS

- oOo -

DATE A RETENIR

Pentecôte 2 juin 1974.

- oOo -

BAL ANNUEL DU 9 MARS 1974

Beaucoup de monde cette année à la mairie du 5ème pour notre fête de nuit où une nouvelle formule était inaugurée. En effet, dans son souci de contenter tout le monde, le Comité a pensé bien faire en supprimant la partie spectacle de notre fête et d'en faire vraiment un "bal de nuit".

Cela était possible du fait du départ d'une grande partie de la fanfare en classe de neige qui nous privait de la participation des jeunes. Seule la formation Jazz était disponible et, d'accord avec M. Simon, devait animer le bal pendant un certain temps et permettre aux danseurs "dans le vent" de nous montrer leurs talents.

Le résultat ne fut pas concluant ! Du beau et tonitruant Jazz certes, mais qui ne permettait pas de danser et qui coupa la fête. Les cempuisiens prirent d'assaut les bancs qui couraient le long des murs et écoutèrent leurs camarades tandis que, dans les couloirs, les jeunes

non cempuisiens s'impatientaient de ne pouvoir danser et se demandaient le pourquoi de ce long intermède, n'ayant pas les mêmes raisons que nous d'écouter la musique. Le micro ne marchant pas, nous n'entendions rien de ce que disait le professeur, M. Simon, qui nous présentait un à un chaque élève de sa formation.

En tant que responsable de la fête j'ai senti qu'il y avait une fausse note, d'autant plus que, dans le but d'éviter un gros déficit nous avions accepté de recevoir une autre Sté d'Anciens élèves qui nous amena un apport de belle jeunesse désireuse de danser et un nombre appréciable d'entrées payantes. Mais ils étaient venus pour danser et n'ont pas apprécier cet intermède qui, à leur gré, durait trop longtemps.

Espérons que nos petits amis et leur professeur, n'auront pas été trop déçus et pour les Anciens, encore une leçon à tirer de tout cela.

L'année prochaine il nous faudra choisir mais comment faire ? D'une part, nous sommes pris entre le désir de recevoir, d'écouter et d'entourer nos petits camarades et leur professeur et, d'autre part, nous sommes bien obligés de reconnaître que la salle de la mairie du 5ème, avec sa forte sonorisation, ne se prête guère à un concert de fanfare qui élève le nombre de décibels à un maximum qui gêne les amateurs de musique. J'aimerai connaître les réactions des uns et des autres à cette question et toutes les suggestions que vous voudrez bien nous adresser retiendront notre attention au sein du Comité.

Après le concert, les danseurs reprirent possession de la piste et l'ambiance fut telle que lorsque l'orchestre mit fin au bal à 4 heures du matin, d'une façon tout arbitraire d'ailleurs, beaucoup déplorèrent de ne pouvoir continuer jusqu'à 5 heures comme il était prévu. Nous avons fait auprès du chef d'orchestre la réclamation nécessaire et nous avons l'assurance que ce fait regrettable ne se produira plus.

Marcel PARIS

- oOo -